

Permis octroyé pour le projet de rénovation et d'aménagement d'un immeuble en logements au Val Benoît

vendredi 14 janvier 2022 à 14h38

Source : [Commune](#)

J'aime 2

Partager

Tweeter



Imprimer



Envoyer



Commentaires

Le permis d'urbanisme a été octroyé pour la rénovation et l'aménagement de l'immeuble en logements situé avenue des Tilleuls 62 à 4000 Liège.

Le permis d'urbanisme a été octroyé ce 14 janvier 2022 pour la rénovation et l'aménagement de l'immeuble en logements situé avenue des Tilleuls 62 à 4000 Liège.

L'enquête publique s'est déroulée du 19 septembre au 14 novembre 2021.

Localisé aux abords d'un quartier en pleine transformation, ce projet prévoit de :

- réaménager l'immeuble en 32 logements
- modifier l'enveloppe du bâtiment
- aménager des coursives sur les façades du bâtiment afin d'y créer des espaces extérieurs pour chaque logement
- réaliser une terrasse en toiture avec bac à potager.

Les appartements seront répartis comme suit :

- au rez-de-chaussée :
 - 1 appartement de 1 chambre
 - 1 appartement de 2 chambres
 - 1 appartement de 3 chambres
- au 1er étage :
 - 3 appartements de 2 chambres
 - 1 appartement de 4 chambres
- aux 2e, 3e, 4e, 5e, et 6e étages, par niveau :
 - 4 appartements de 2 chambres
 - 1 appartement de 3 chambres

L'immeuble – avenue des Tilleuls 62, 4000 Liège : avant le projet de rénovation et d'aménagement

Copyright : Moury

L'immeuble – avenue des Tilleuls 62, 4000 Liège : après le projet de rénovation et d'aménagement

Copyright : Moury

Ces nouveaux aménagements sont clairement idéaux pour des habitants, des familles car ils sont proches du centre-ville, à deux pas de la gare des Guillemins, longés par la liaison autoroutière E25-E40 et sa sortie à hauteur du Val Benoît, à proximité de nombreuses lignes de bus et desservie par la ligne du futur tram.

En 2007, un projet de réhabilitation était lancé sur le site du Val Benoît, en collaboration avec la Ville, l'ULiège et la SPI+, faisant de tout le quartier un lieu en pleine mutation.

Ce dynamisme permet à l'heure actuelle de voir émerger des projets de réhabilitation, de restauration comme pour l'immeuble de l'avenue des Tilleuls. Reconnaissable grâce aux couleurs décorant sa façade, il était laissé à l'abandon depuis de nombreuses années et méritait d'être entièrement rénové.

L'allure générale du bâtiment est maintenue et davantage animée par la réalisation d'une « seconde peau ».

L'utilisation du crépi de couleur claire, en façade, permet au projet de s'intégrer dans son environnement proche tout en offrant un coup de modernisme à cet édifice qui en avait bien besoin.

Il est à noter qu'il offre également une mixité de taille d'appartements en 1, 2, 3 et 4 chambres. Cette répartition respecte à la fois la directive de la Ville en la matière mais également la volonté de la Ville d'offrir des logements de qualités pour tous les résidents et résidentes.

Le nombre de rangement vélos respecte également la directive de la Ville de Liège en la matière vu qu'il est prévu d'accueillir 67 vélos répartis au rez-de-chaussée et en sous-sol. Petit plus mais pas des moindres, un local « réparation vélos » sera à la disposition des habitants.

Le site du Val Benoît forme une des entrées de la ville en venant de l'amont de la vallée de la Meuse. Sa reconversion en quartier résidentiel et économique, offrant de nombreux services à ses occupants et utilisateurs, est une réelle plus-value pour la Cité ardente.

Mi-décembre, la Ville a eu le plaisir de remettre le prix de l'initiative, ex aequo, du Prix du Patrimoine et du Matrimoine pour la rénovation de l'ancien institut mécanique du Val Benoît, preuve que les projets innovants et respectueux de notre passé voient le jour à Liège.

Cette réhabilitation est pertinente car elle allie modernisation et modernité. En effet, l'architecture proposée est intéressante et contemporaine. De plus, elle permet de réhabiliter un vieux bâtiment tout en modifiant son affectation.

La Ville insiste auprès des porteurs de projets immobiliers sur l'importance de la rénovation et la protection du bâti car l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments contribue de façon décisive à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Qu'il s'agisse d'immeubles de logements ou de bureaux, notons également que la rénovation du bâti ancien permet de revaloriser le patrimoine, notamment par une meilleure performance énergétique et de réduire les consommations d'énergie, essentiel à l'heure de l'envolée des prix des énergies.